

25 août 2021

TRAVAUX PREPARATOIRES RUE JEAN JAURES

Depuis 2019, Noisy-le-Sec se prépare à accueillir les travaux de prolongement du T1 avec plusieurs chantiers concessionnaires sur plusieurs secteurs de la ville dont la rue Jean-Jaurès.

Les travaux concessionnaires

Ils sont exécutés directement par les propriétaires ou gestionnaires des différents réseaux (Enedis, GRDF, Orange) pour adapter leurs installations avant la construction de la plateforme du tramway.

Un balisage commun pour plusieurs chantiers

Bien que chaque concessionnaire soit maître d'ouvrage de son chantier, le Département de la Seine-Saint-Denis structure autant que possible les interventions rue Jean Jaurès, en les **regroupant dans un balisage commun, par « 1/2-chaussée »**. Autrement dit, il délimitera les zones de chantier et **accueillera sous son emprise les différents intervenants**. L'organisation sera ainsi plus stable et ordonnée.

Une vie de quartier préservée au maximum

Ce balisage commun répond à une volonté de minimiser l'impact de ces travaux auprès des riverains et des commerçants en mutualisant les interventions par côté de rue.

> La semaine prochaine dans votre quartier

Après l'étape préparatoire cet été, l'installation commune peut démarrer. Ainsi, dès le 31 août, le balisage actuel sera retiré. Cette même semaine seront installées **les nouvelles emprises sur l'ensemble du côté impair de la rue**.

> Configuration des travaux côté impair jusqu'à la fin de l'année

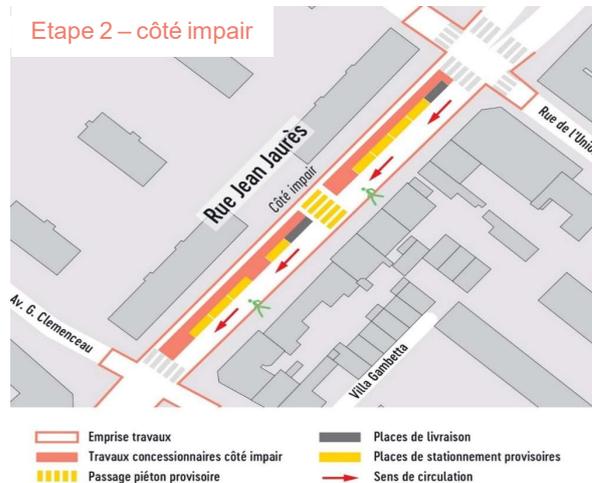
Le balisage :

- des Glissières Béton Armé pour délimiter la zone circulée de la zone de travaux,
- des barrières d'un mètre de hauteur surmontées de grillage devant les commerces.

La circulation des piétons et des véhicules :

- une voie de circulation unique pour l'ensemble des véhicules (y compris les bus),
- des places de stationnement et de livraisons présentes au centre de la voie,
- des passages piétons à chaque carrefour et au milieu de chaque portion,
- des arrêts de bus adaptés,
- le trottoir côté impair est réduit provisoirement à 1 mètre et permettra l'accès aux commerces et aux habitations. Pour plus de sécurité, il est recommandé d'utiliser celui côté pair.

À l'issue de cette phase de travaux, l'emprise sera ensuite installée côté pair de la rue pendant environ trois mois.



Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe projet

Pour tout savoir sur le projet

t1bobigny-valdefontenay.fr

t1vdf@seinesaintdenis.fr

Les agents de proximité à votre écoute :

Saïd said@t1bobigny-valdefontenay.fr 07 79 82 05 93

Sonia sonia@t1bobigny-valdefontenay.fr 06 14 30 94 96